

Charte de l'éco-participant

La présente charte engage les organisateurs et les participants à respecter les règles et principes définis dans ce document afin d'œuvrer pour un événement responsable et durable.

Notre événement intègre les notions de développement durable.

Article 1 : Respect du site

Se déroulant dans un milieu naturel basé sur un équilibre écologique fragile, chacun je m'engage à :

- Respecter la faune et la flore : ne pas jeter bouteilles, sachets, gels énergétiques usagés au sol.
- Respecter le balisage et le tracé préserver le milieu naturel.

Article 2 : Gestion des déchets

Je m'engage à :

- Utiliser des gobelets réutilisables aux ravitaillements de façon à limiter les déchets. **Chaque participant se doit de posséder son gobelet personnel (type éco-tasse)**. Aucun gobelet jetable ne sera fourni.
- Trier ses déchets lors de l'événement (sur les zones de ravitaillements, zone départ et arrivée), des poubelles seront disposées sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.

Article 3 : Cohésion sociale et solidarité

Je m'engage à :

- Vivre l'événement dans le respect des principes éthiques et moraux qui font la valeur du sport et de la vie associative et de respecter autrui dans la pratique de son métier, de son sport ou de sa passion.
- Venir en aide et porter assistance à toute personne en danger ou en difficulté, à donner l'alerte en se référant aux numéros (assistance et médical au dos de chaque dossard), mais aussi auprès du bénévole le plus proche.

Article 4 : Lutte contre les changements climatiques

Je m'engage à :

- Privilégier le covoiturage pour former des voitures complètes, les transports en commun, le vélo, ... pour se rendre au départ de l'épreuve afin de limiter les émissions de carbone.

Signature :

